|  |
| --- |
| Fribourg, le 17 mai 2021 |
| Communiqué de presse—Le canton de Fribourg lance un nouvel appel à projets intergénérationnels |

|  |
| --- |
| Aux médias accrédités auprèsde la Chancellerie d’Etat |

L’Etat de Fribourg attribue un budget annuel de 80 000 francs pour soutenir les projets intergénérationnels. Ce soutien Senior+ vise à favoriser l’échange entre les générations et à mettre en valeur les compétences des senior-e-s. Les dossiers peuvent être déposés jusqu’au 30 juin 2021.

Depuis le lancement de ce soutien en novembre 2018, 35 projets favorisant la solidarité et l’entraide entre les générations ont bénéficié d’une aide financière de l’Etat de Fribourg dans le cadre de Senior+. Le dernier appel à projets de mai 2020, dont l’objectif était de mettre en lumière les projets nés de la crise sanitaire dans notre canton, a vu 16 projets obtenir un soutien.

Cette aide est destinée en particulier aux associations à but non lucratif actives dans le canton de Fribourg, aux communes du canton de Fribourg ou aux groupes de personnes domiciliées dans le canton de Fribourg qui ont mis en place des projets de solidarité intergénérationnelle.

**Renforcer les liens après une année difficile**

Une étude effectuée par la [Haute école de travail social de Fribourg](https://www.hets-fr.ch/fr/accueil/no_menu/cov65ans) entre avril et juin 2020 sur le vécu des personnes de 65+ durant l’année 2020 a révélé qu’une personne sur deux de plus de 65 ans estime que le regard des plus jeunes sur les personnes âgées s’est détérioré durant cette crise. Ce vécu nous démontre à quel point il est essentiel de renforcer le lien et l’échange entre les générations dans notre canton.

Simultanément, de nombreuses actions de solidarité entre les générations ont vu le jour dans les communes fribourgeoises durant cette période. L’aide financière de l’Etat doit permettre d’encourager ce genre d’initiatives et de favoriser l’innovation pour notamment relancer le dialogue entre les jeunes et les plus âgé-e-s et envisager une sortie de crise en renforçant la solidarité intergénérationnelle.

Les personnes intéressées à déposer un dossier peuvent les envoyer au Service de la prévoyance sociale, à l’attention de Judith Camenzind Barbieri, Route des Cliniques 17, 1700 Fribourg. Le délai pour le dépôt des dossiers est le 30 juin 2021. La marche à suivre ainsi que les critères pour déposer un dossier peuvent être consultés sur la page Internet du [Service de la prévoyance sociale](https://www.fr.ch/sps/vie-quotidienne/parcours-de-vie/soutien-financier-aux-projets-intergenerationnels).

**Concept Senior+**

Le concept Senior+ a pour objectif de favoriser la participation des senior-e-s à la vie communautaire, leur engagement pour les autres, et les échanges entre générations.

|  |
| --- |
| **Contact**—SPS, Judith Camenzind, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 26 (10h30–11h30) |
| **Communication****—**DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38 |